

**PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE
DETACHEMENT DEROGATOIRE DES BOETH**

organisée par le Centre de Gestion de la Haute-Savoie

Une session de la commission de détachement dérogatoire des BOETH, organisée par le Centre de Gestion de la Haute-Savoie s'est réunie le 18 novembre 2025, à Annecy.

La séance est ouverte à : 9 H 30
La séance est clôturée à : M H 20

Composition de la commission :

- Mme Nathalie COMBARET _____, **Présidente de la commission**
(Le Président du CDG 74 ou la personne qu'il désigne)
(appartenant au moins à la catégorie hiérarchique du cadre d'emplois
auquel le recrutement donne accès)
- Mme Anne FAUCONNET _____, **Personnalité compétente dans l'insertion professionnelle
des personnes en situation de handicap**
(désignée par le Président du CDG 74)
- Mme Dominique ANTOINE _____, **Représentante RH de la commune de Rumilly**

Après étude des dossiers et audition des candidats, la commission propose au détachement les agents figurant sur la liste ci-dessous, dressée pour chaque collectivité par ordre alphabétique :

- Commune de Rumilly :

Nom	Prénom
FERNANDEZ-COSTE	Amandine
PEÑA	François

Fait à Annecy, le 18 novembre 2025 à M H 20

SIGNATURE des membres de la commission :

- La Présidente de la commission, Nathalie COMBARET :



- La personnalité compétente en insertion, Anne FAUCONNET :



- La représentante RH de la collectivité, Dominique ANTOINE :



Affiché dans la Collectivité (ou publié sur le site internet de la Collectivité) le : _____

Publié sur le site internet du CDG 74 le : _____

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.